

L'ÎLE MAURICE

DE LIVERPOOL A PORT LOUIS PAR PAQUEBOT SUBVENTIONNÉ POUR MAURICE (Contrat de 1860-1866)

Transit par Marseille



Lettre de 10gr de Liverpool du 24 août 1860 pour Port Louis (Île Maurice) via Marseille acheminée sur la ligne annexe P & O de Suez à Maurice. en port payé. Cachets rouges de port payé de Liverpool daté du 24 septembre 1860 et de Londres du 25 août 1860. Au verso, cachet d'arrivée à Mauritius daté du 23 septembre 1860.

Port payé à Liverpool d'1 shilling (en haut à gauche) : 1 port anglais soit 6d pour la voie des paquebots (port maritime) et 2 ports (3d par ¼ d'once) pour le transit en France soit 2\*3 pence d'où un total de 12 pence soit 1 shilling. La France recevait 6 pence pour le trajet de Calais à Marseille.

Le Gouvernement colonial de l'Île Maurice recevait les  $\frac{3}{4}$  des 6 pence du port maritime soit 4 ½ comme le montre le cachet rouge frappé à Londres.

Route suivie : Liverpool-Londres-Douvres-Calais-Marseille-Alexandrie-Suez-Aden-Mahé-Maurice. (cf: UNITED KINGDOM LETTER RATERS 1657-1900 Inland & Overseas Supplementary Information by C. Tabaert)

Lettre commerciale sur le commerce de whisky, de sel et le marché du sucre.

L'expéditeur évoque plusieurs bateaux transportant ces marchandises : le Marshal Pelissier, le Paroma et le May Queen.

« Chers Messieurs,

En confirmant ma lettre du 25 dernier, dont copie est jointe, je dois maintenant accuser réception de votre honorée du 7 juillet dont le contenu a reçu toute mon attention. j'ai été déçu de ne pas recevoir de vous le compte clôturé de Messieurs Arnott Brothers & Co pour le fumier d'os, mais j'espère que le courrier du 5 prochain me l'apportera.

J'espère que Mr Little vous approvisionne bien maintenant de son "club sherry". Il a expédié 100 douzaines par le "Marshal Pelissier" de Londres pour votre port, et il a également l'intention d'expédier 150 à 200 douzaines par le "Paroma" et le "May Queen" actuellement en cours de chargement ici. Je vous ai fait un envoi de sel par le "Marshal Pelissier", dont vous trouverez le connaissement et la facture s'élevant à £124,16 ci-inclus. Si vous trouviez à vendre le sel à un niveau proche de ce que vous cotiez dans votre dernier Prix-Courant, \$4 à 5 par 100 livres (et Rare) je vous prie de le faire. Le "Marshal Pélissier" a levé l'ancre hier. Le marché du sucre est solide, avec une offre limitée, la demande a été modérée, mais les affaires conclues l'ont été aux prix de l'automne, soit Moyen Brun à Bon Gris 38 1/2sh à 41sh Bon à Fin Jaune 41sh6d à 43sh6d.

Je demeure, chers Messieurs, votre très sincère  
pp. Rich & Bell  
Thomas Miller »

## "PAQUEBOTS SUBVENTIONNÉS PAR MAURICE «

Ce contrat de courte durée (1860-66) était subventionné par le Gouvernement Colonial, qui de ce fait recevait la majeure partie de l'affranchissement pour aider à en couvrir le coût.

**Tarif** : Pesant 10 grammes, cette lettre à été taxée: 1 port britannique au tarif à 6d des paquebots, et 2 ports Français à 3d par 1/4 once pour frais de transit, donnant 1/- au total, pré-payé. (*indication manuscrite 1/- en haut à gauche*) - Sur cela, la France recevait 6d de frais de transit, le Royaume-Uni conservait 1 1/2d, et Maurice était crédité de 4 1/2d grâce au grand cachet "4 1/2d" en rouge frappé à Londres.

**Route** : Londres-Douvres-Calais-Marseille, puis par le Paquebot P&O SULTAN du 28 février, arrivant à Alexandrie le 7 Mars. Paquebot P&O NEPAUL de Suez le 8 mars, arrivant à Maurice le 28 Mars via Aden et Mahé."

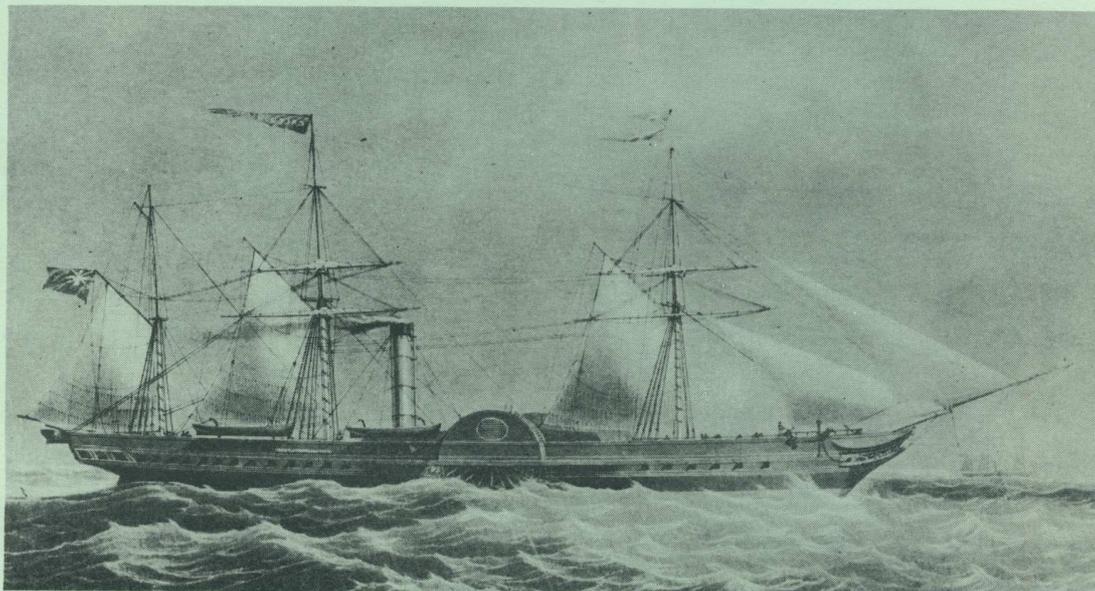
**L'explication de la lettre est donc** : pesant 10gr, elle a été taxée 1 port maritime britannique à 6d, et deux ports à 3d par 1/4 d'once pour le transit par la France, soit 12d ou 1 shilling au total, prépayé au départ à Liverpool (marque manuscrite 1/- en haut à gauche, sous "Via Marseilles", associée aux cachets de départ Liverpool Paid et de transit London Paid)) - Sur ce 1/- prépayé, la France recevait 6d pour le port en transit de Calais à Marseille, et l'Angleterre 6d de port maritime, dont elle conservait 1 1/2d et reversait 4 1/2d au crédit du Gouvernement Colonial de Maurice - Ce crédit de 4 1/2d pour Maurice était matérialisé par l'apposition du cachet rouge "4 1/2d" en transit à Londres.

Route suivie: Liverpool - Londres - Douvres - Calais - Paris - Marseille - Alexandrie (par paquebot P&O) - Suez (overland) - Maurice (ligne annexe P&O via Aden et Mahé)

Le gouvernement colonial de Maurice subventionnait la ligne annexe P&O jusqu'à Maurice et recevait en compensation les trois quarts (4 1/2d) du port maritime perçu en Angleterre.

**UNITED KINGDOM**  
**LETTER RATES**  
**1657-1900**  
*Inland & Overseas*

Supplementary Information



Cunard Royal Mail Paddle Steam Ship "Caledonia"

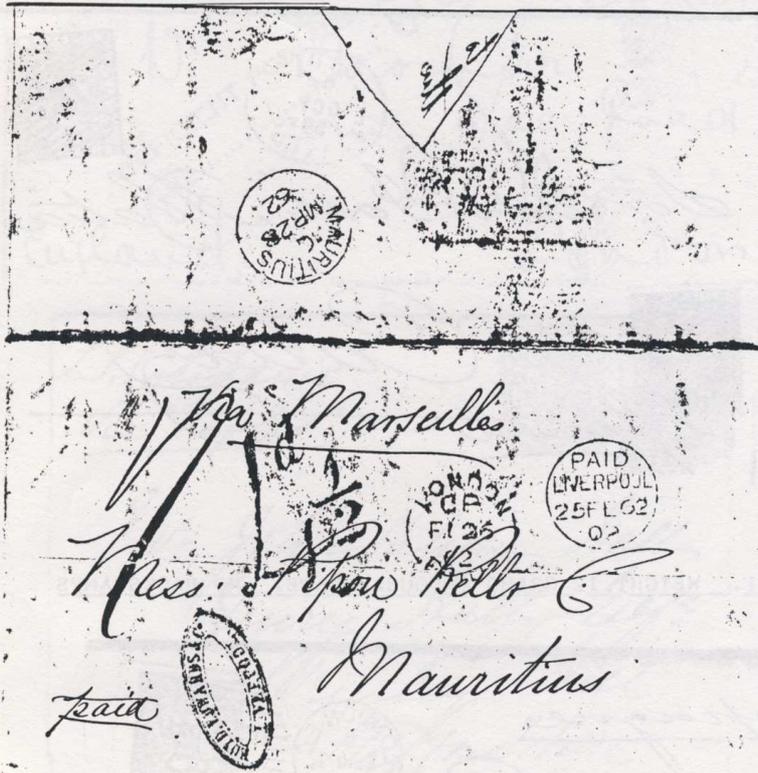
by  
**C. Tabcart**

PACKETS SUBSIDISED BY MAURITIUS - ACCOUNTANCY PRACTICE

ENTIRE 25 FEB 1862 LIVERPOOL TO MAURITIUS "VIA MARSEILLES"

CARRIED BY THE P&O BRANCH LINE FROM SUEZ TO MAURITIUS

This short-lived contract (1860-66) was subsidised by the Colonial Government, which therefore got the bulk of the postage to help defray the cost.



**Rates** Weighing 10 grams this letter was subject to: one British 6d packet rate, and two French 3d per ½oz transit rates, making 1/- in all, prepaid. Of this France got 6d transit fees, the UK retained 1½d, and Mauritius was credited 4½d by means of the large "4½d" London handstamp in red.

**Route** London-Dover-Calais-Marseilles, thence by P&O **SULTAN** 28 Feb, arriving Alexandria 7 Mar. P&O **NEPAUL** from Suez 8 Mar, arriving Mauritius 28 Mar via Aden and Mahe.